



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2015-03

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 5 mai 2015, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située sur la rue Tournesol (lot 5 490 782).

Cette demande consiste à permettre l'implantation d'une gloriette dans la cour avant. Cette implantation ne respecte pas les normes en vigueur au niveau de la cour avant. Le *Règlement de zonage #2005-419*, à l'article 32, stipule que les gloriettes ne sont pas autorisées dans les cours avant.

Donc la dérogation portera sur l'implantation d'une gloriette dans la cour avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 5 mai 2015.

Avis donné le 14 avril 2015



Sylvie Gougéon
Directrice générale et Secrétaire-trésorière